

Formation spécialisée du Comité social d'administration de l'Alimentation

du 30 juin 2026

Madame la Présidente,

Derrière chacun des sujets que nous allons évoquer, il y a des femmes et des hommes qui assurent quotidiennement des missions essentielles pour la sécurité sanitaire de notre pays.

Pourtant, ces agents voient leurs conditions de travail se dégrader, les crises se succéder, les effectifs diminuer et les organisations du travail être remises en cause au nom de contraintes budgétaires.

FO Agriculture souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur plusieurs sujets qui appellent désormais des réponses concrètes.

Les conditions de travail en abattoir

Depuis plusieurs années, le ministère a conduit un important travail de prévention afin d'adapter les organisations du travail en abattoir pour limiter les troubles musculo-squelettiques.

Aujourd'hui, nous constatons pourtant que ces années de travail sont progressivement remises en cause. Sous couvert de compenser les réductions d'effectifs du BOP 206, certaines directions révisent les règlements intérieurs et remettent en cause des organisations pourtant construites pour préserver la santé des agents.

FO Agriculture ne peut accepter que des considérations purement budgétaires viennent effacer des années de politique de prévention.

Nous demandons à la DGAL de réaffirmer que les organisations de travail issues de ces démarches de prévention ne doivent pas être remises en cause localement. Nous demandons également la réunion rapide du groupe de travail consacré au guide des nouveaux arrivants en abattoir et à la FAQ sur la note de service relative au temps de travail.

Attractivité des métiers : soutenons les initiatives locales

Face aux difficultés de recrutement, plusieurs DDPP ont développé des initiatives innovantes pour rendre les postes en abattoir plus attractifs.

Nous pensons notamment à l'initiative portée par la **DDPP de l'Allier**, qui a proposé un processus de recrutement de techniciens sur des postes en abattoir afin de renforcer l'attractivité de ces missions. Cette démarche a d'ailleurs été **saluée lors du séminaire national des TSMA** comme une réponse pertinente aux difficultés de recrutement rencontrées sur le terrain.

Pourtant, cette initiative se trouve aujourd'hui fragilisée, non pas en raison de son intérêt ou de son efficacité, mais du fait d'une gestion exclusivement comptable des effectifs et des dotations d'objectifs au niveau des DRAAF.

Cette logique réduit à néant des mois de travail menés localement, décourage les équipes qui se sont investies dans ces projets et envoie un signal particulièrement négatif à tous les services qui cherchent des solutions pour renforcer l'attractivité de nos métiers.

Comment demander aux services d'innover pour recruter davantage de contractuels et attirer de futurs candidats aux concours si leurs initiatives sont remises en cause au premier arbitrage budgétaire ?

FO Agriculture souhaite connaître les garanties que la DGAL entend apporter afin que ces initiatives locales, lorsqu'elles démontrent leur pertinence, soient accompagnées et soutenues plutôt que freinées.

Canicule : une doctrine claire pour protéger tous les agents

Le récent épisode de vigilance rouge canicule a mis en évidence une absence de doctrine nationale claire.

Selon les départements et selon les opérateurs, les consignes ont été différentes. Certains contrôles ont été suspendus, d'autres maintenus, y compris dans le cadre de contrôles conjoints.

Cette situation interroge également pour l'avenir. Si un épisode de canicule devait intervenir au cœur de la campagne estivale, les contrôles seraient-ils maintenus afin de ne pas retarder le paiement des aides aux exploitants agricoles ?

FO Agriculture pose une question simple : **la santé des agents restera-t-elle la priorité, y compris lorsque les enjeux financiers deviennent plus importants ?**

Nous souhaitons également attirer votre attention sur les nombreux agents qui n'interviennent pas uniquement en exploitation agricole. Les collègues réalisant des contrôles en remise directe, dans des établissements non climatisés ou encore dans certaines industries agroalimentaires sont eux aussi fortement exposés aux fortes chaleurs.

Quelles mesures spécifiques sont prévues pour protéger ces agents ? Une doctrine unique s'appliquera-t-elle à l'ensemble des missions de contrôle de la DGAL ?

Les autres conséquences de la canicule

La canicule entraîne également une augmentation importante de la mortalité animale dans plusieurs filières et mobilise fortement les services sur la gestion des cadavres d'animaux.

Cette nouvelle crise s'ajoute à toutes celles que les agents enchaînent depuis plusieurs années. Sans moyens supplémentaires, ils doivent répondre à des situations d'urgence qui génèrent une charge de travail importante et un nombre conséquent d'heures supplémentaires.

FO Agriculture souhaite savoir si le dispositif national de gestion de crise sera activé, si la note de service relative à l'indemnisation des agents mobilisés s'appliquera à cette crise et si une mesure exceptionnelle est envisagée afin d'indemniser les heures supplémentaires qui ne peuvent être récupérées du fait de l'enchaînement des crises.

Brexit

Le report du sommet entre l'Union européenne et le Royaume-Uni sine die, suscite des interrogations parmi les collègues exerçant les missions liées au Brexit.

FO Agriculture souhaite connaître les éventuelles conséquences de ce report sur le dispositif RESET ?

Déplacement de la DGAFP

Nous avons appris qu'une délégation de la DGAFP, accompagnée du SRH du MAASA, s'était récemment déplacée dans un département afin de visiter un abattoir, un lycée agricole et une DRAAF.

Nous souhaiterions connaître les objectifs de cette visite.

Était-elle notamment liée aux réflexions sur les métiers de l'inspection en abattoir et à la revendication portée depuis de nombreuses années par **FO Agriculture** concernant la reconnaissance de la carrière active des TSMA exerçant en abattoir ?

Conclusion

Madame la Présidente, au travers de cette déclaration, **FO Agriculture** souhaite réaffirmer une exigence simple : la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents doivent rester une priorité dans toutes les décisions prises par le ministère.

Nous attendons aujourd'hui des réponses concrètes sur plusieurs points :

- la préservation des organisations du travail en abattoir et la relance des groupes de travail attendus ;
- le soutien aux initiatives locales permettant d'améliorer l'attractivité des métiers ;
- une doctrine nationale claire pour protéger l'ensemble des agents confrontés aux épisodes de canicule, quelles que soient leurs missions ;
- des réponses sur la gestion des crises successives, notamment en matière d'indemnisation et de récupération des heures supplémentaires ;
- pouvons-nous espérer des suites sur la reconnaissance de la carrière active, et quelles sont les incidences du report du sommet pour le reset Brexit ?

Les agents ont besoin de visibilité, de cohérence et surtout de reconnaissance. C'est le sens des attentes que nous portons aujourd'hui devant cette Formation spécialisée.

Merci de votre attention.